



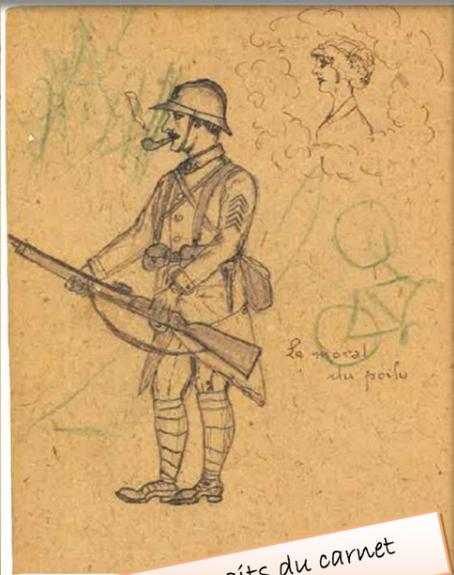
**FAURÉ HENRI**

404<sup>ème</sup> Infanterie

11<sup>ème</sup> Compagnie

N° de la 24 Septembre 1895  
à Bâtard (Cam)

à Avenue de la Chapelle  
Pierrefitte (Seine)



Dessins extraits du carnet



Le 10 au matin à 4 heures précises  
l'attaque se déclenche de Montdidier  
à Compiègne. La division avance  
merveilleusement forte sans pertes !  
Le 11 à midi nous quittons  
nos emplacements pour suivre la  
division. Nous passons par Marquigny  
recouquis. Retour La Neuville Riquebourg  
où nous construisons ce soir dans le  
beau abris l'avance conjuguée avec  
de la retraite du côté de Amigny  
Gury. La division est fatiguée et ce  
soir vient et la relève. Le repos aussi  
depuis un an !!

Le 12 Août - Situation sans changements  
Les Roches s'accrochent temporairement à leurs  
anciennes positions devant le Peruis et  
Langry. La division a prononcé trois attaques  
dans la journée sans avancer. Nous sommes  
toujours dans le chemin creux de Riquebourg.

Le 13 - A midi nous sommes envoyés  
pour aller occuper un emplacement en  
plein bois au dessus de Riquebourg. Je  
crois que nous suivons les évolutions des  
éléments de ligne, avec qui nous sommes  
en liaison. On ne parle guère de relève et  
travaillant la division se beaucoup souffert.  
Le même obs à lui au 404. Le capitaine  
Vafels, le capitaine Arquesel deux autres  
officiers et deux cyclistes. Les pertes sont  
assez élevées. Pour le moment nous ne  
travaillons pas, mais cela ne durera sans  
doute pas très longtemps.

# La Lettre

**JUIN 2014** Nouveau !!

**PERMANENCES**  
Lundi : 18 h 00 à 19 h 00  
Mercredi : 10 h 00 à 12 h 00  
Samedi : 10h

**PRONLEROY**

N° 70 ☎ : 03.44.51.74.03 Site Internet : [www.pronleroy.com](http://www.pronleroy.com)

## SOIREE FEU DE CAMP

**SAMEDI 21 JUIN**

**19 H**

**BUVETTE**

Organisée par le Comité des Fêtes

Remise des  
Colis de Printemps

**Vendredi 13 Juin**

**14H**

**AINES**



**JOURNÉE A LA MER**

**FORT MAHON**

**MERCREDI 25 JUIN**

Inscription auprès de  
**MORGANE**

Voir page intérieure



La vie en société suppose le respect de certaines règles de « savoir vivre », dont beaucoup sont dictées par le bon sens et élémentaire civisme :

**respect des autres, respect des espaces publics et privés...**

Attention aux engins bruyants, aux signaux de fumée... la liberté de bricoler et de jardiner s'arrête où le repos de son voisin commence. Il n'est jamais inutile de rappeler les règles de *bon voisinage en vigueur*.

**Engins à moteur**

**En semaine:** 8h/12h et 13h30 / 19h

**Le Samedi:** 9h/12h et 14h/ 19h

**Dimanche:** 10h / 12h

**Jours Fériés:** 10h / 12h

D'autres extraits choisis vous seront proposés dans les prochaines « Lettres Infos »  
Sur le site : [www.pronleroy.com](http://www.pronleroy.com) vous avez la possibilité de retrouver l'intégralité du carnet